

HAUT CONSEIL DES BIOTECHNOLOGIES

COMITE SCIENTIFIQUE

Paris, le 30 septembre 2012

AVIS

sur le dossier « **120809- saisine HCB – habilitation** »

Le Comité scientifique du Haut Conseil des biotechnologies (HCB) a été saisi le 16 août 2012 par la Direction générale de l'alimentation du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt d'une demande d'avis relative à l'habilitation d'un agent pour pouvoir rechercher et constater les infractions aux dispositions de l'article L.533-3 relatif à la dissémination volontaire d'OGM à toute autre fin que la mise sur le marché.

Le Comité scientifique du HCB a procédé à l'examen du dossier le 11 septembre 2012 sous la présidence de Jean-Christophe Pagès.

Un avis favorable a été émis pour l'habilitation de X après examen de son *curriculum vitae*.